

## COMMUNIQUE DE PRESSE

**Les représentants des fédérations des secteurs social et médico-social des Pyrénées-Orientales reçus par le Conseil département au sujet de l'absence de revalorisation salariale de leurs professionnels, les « oubliés du Ségur » !**

Le Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales a reçu hier les représentants des fédérations du secteur social et médico-social qui alertent sur la situation extrêmement tendue du secteur et appellent à la revalorisation de l'ensemble de ses professionnels.

Depuis le mois de mars 2020, la crise sanitaire a mis en avant l'investissement de l'ensemble des établissements et services privés associatifs des secteurs social et médico-social mobilisés pour assurer la continuité de l'accompagnement et la sécurité des jeunes et familles accompagnées par l'aide sociale à l'enfance, des personnes en situation de grande précarité, des personnes protégées, des personnes âgées et des personnes en situation de handicap.

Malgré cet engagement sans faille, le Ségur de la santé a concentré les revalorisations salariales sur les personnels du secteur public et des EHPAD. Face aux différentes alertes, l'accord Laforcade prévoit désormais une extension des mesures appliquées aux établissements publics, mais seuls 10 métiers du soin sont concernés et uniquement pour les salariés relevant de structures pour personnes en situation de handicap financées par l'assurance maladie.

Les difficultés de recrutement et de fidélisation des professionnels que connaît déjà le secteur ne font que s'accroître avec l'inégalité de traitement consécutive au Ségur de la Santé. Plusieurs des associations ne sont aujourd'hui plus en mesure d'assurer l'effectivité de leurs missions ainsi que la sécurité des usagers, faute de professionnels. Le nombre de postes vacants à pourvoir dans les secteurs social et médico-social n'a jamais été aussi élevé.

Les fédérations appellent le Conseil Départemental à entendre les très grandes difficultés dans lesquelles se retrouvent les associations et à leur apporter leur soutien financier nécessaire à la bonne mise en œuvre de leurs missions sur le territoire.

## CONTACTS PRESSE



Jean-Louis LOSSON  
*Délégué régional  
Midi-Pyrénées*

[jl.losson@cnape.fr](mailto:jl.losson@cnape.fr)

05.63.21.12.12



Anne Claire  
HOCHEDÉL  
*Députée Régionale*

[occitanie.siege@federationsolidarite.org](mailto:occitanie.siege@federationsolidarite.org)

06.12.94.32.58



Philippe JOURDY  
*Délégué Régional*

[occitanie@fehapa.fr](mailto:occitanie@fehapa.fr)

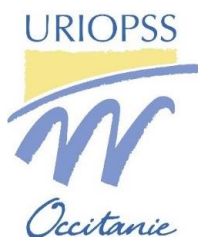
06 07 95 91 18



Morgane BERNARD  
MARTY  
*Conseillère Territoriale*

[occitanie@nexem.fr](mailto:occitanie@nexem.fr)

07.85.69.17.68



Guillaume  
FRITSCHY  
*Directeur*

[g.fritschy@uriopss-occitanie.fr](mailto:g.fritschy@uriopss-occitanie.fr)

06 76 75 98 80